

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2016

STATUT GÉNÉRAL DES AAI ET DES API - (N° 4262)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 37

présenté par
M. Warsmann

ARTICLE 29

À l'alinéa 18, substituer au mot :

« deux »

le mot :

« trois ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Correction d'une erreur matérielle pour le statut de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières .